

**COMBATTRE ET CONSTRUIRE TOUS ENSEMBLE**

**APPEL A COTISATION – ANNEE 2009**

Au cours de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le Dimanche 7 Décembre 2008 à CHANIERES, le montant pour l'année 2009 a été fixé à la somme de :

**TROIS CENTS EURO (310 €)**

Veillez avoir l'obligeance de bien vouloir, dès que possible, verser cette somme par chèque bancaire ou postal, au nom de la Fédération Départementale de la Boucherie Charcuterie Traiteur – Maison des Métiers – 107 Avenue Michel Crépeau à LA ROCHELLE.

Nom.....Prénom.....

Domicile.....

N° ☎.....

**Adhésion ou Renouvellement :** (Rayer la mention inutile).

Nous vous rappelons que le règlement de la cotisation peut s'effectuer en deux ou trois fois, et que d'autre part, le Président est mandaté pour traiter les cas particuliers.

Aucun Boucher ne doit être tenu à l'écart de la famille professionnelle pour une question d'argent.

**LE PRESIDENT DEPARTEMENTAL**



**G. PRIEUR**